

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 27 JUIN 2022**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 27 JUIN, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

**Date de convocation : 20 juin 2022**

**MEMBRES PRESENTS :**

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Isabelle BOURIAU, Lysiane ROUYER, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWE-NANA, Mallory PEYRONAUD, Frédéric CROS, Dominique ROBERT, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Louis-Adrien DELARUE, William JACQUILLARD.

**MEMBRES EXCUSES :**

Robert JABOUILLE, André LANDREAU, Robert LECOCQ, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Hassen SFAR, Sabrina BURON.

**POUVOIRS :**

Robert JABOUILLE donne pouvoir à François NEBOUT,  
André LANDREAU donne pouvoir à Michel BONNEFOND,  
Robert LECOCQ donne pouvoir à Isabelle BOURIAU,  
Erika BONNEAU donne pouvoir à Annie MARAIS,  
Pascal BUCHEMEYER donne pouvoir à Jérôme GRIMAL,  
Hassen SFAR donne pouvoir à Christophe MONTEIRO,  
Sabrina BURON donne pouvoir à Frédéric CROS.

**MEMBRE ABSENT :**

Lhoussaine BOUFARHA.

Madame Marianne IRIARTE-HUET a été nommée secrétaire de séance

## **N° 2022-077- Positionnement relatif aux demandes de subventions déposées dans le cadre de l'appel à projet Quartier d'été 2022**

*Il s'agit d'un dispositif décliné du Contrat de Ville qui permet à des structures de proximité d'organiser des activités pour les habitants des quartiers prioritaires POVI.*

*Ces activités doivent s'inscrire sur des thématiques précises et sont, dans ce cadre, éligibles aux subventions du Contrat de Ville.*

*Sur les 45 000 € de l'enveloppe global pour 2022, 28 000 € ont déjà été accordés.*

*2 nouveaux projets sont soumis à l'approbation du CM pour bénéficier d'un appui financier de 6500 €.*

Dans le cadre de la déclinaison du contrat de ville, est publié pour ce trimestre 2022, l'appel à projet Quartier d'été.

Les thématiques pour ces nouveaux appels à projets sont :

➤ **Quartiers d'été :**

1) **Un temps de respiration, de divertissement et de découverte**

- Promouvoir le sport
- Favoriser l'accès à la culture
- Articuler Quartiers d'été et été culturel 2022
- Accompagner dans le départ en vacances en France et en Europe
- Articuler Quartiers d'été et Vacances apprenantes
- Développer l'esprit critique et citoyen des jeunes
- Soutenir la parentalité

1) **Un temps de rencontres et de renforcement du lien social**

- Prendre soin de soi et des autres
- Prendre soin de la nature
- Favoriser l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat dans les quartiers
- Mobiliser les acteurs locaux pour permettre aux jeunes de trouver des jobs d'été
- Favoriser les expériences de « volontariat rémunérateur » tels que les chantiers d'insertion ou éducatifs
- Se former et acquérir des compétences structurantes pour soi et valorisables sur le marché du travail
- Favoriser les rencontres et activités inter-quartiers et/ou intergénérationnelles
- Assurer la mobilisation des dispositifs de participation et d'engagement citoyen
- Renforcer les liens entre les habitants des quartiers et les institutions

Tous les quartiers prioritaires sont concernés par cette opération. Les porteurs veilleront particulièrement à proposer une offre au public des 12-25 ans et à prévoir des activités favorisant l'implication des jeunes filles et des femmes.

Pour rappel, l'enveloppe proposée au titre du contrat de ville s'élève à 45 000€, 16 000€ ont été accordés lors de la première vague d'attribution et il vous a été demandé de valider 12 000€ d'attribution lors de la deuxième vague. Le reliquat s'élève donc à 17 000€.

Est proposée la répartition suivante :

➤ Quartier d'été :

Structures	Projets	Montant demandé	Positionnement	Commentaire
CSCS FLEP	Flep pour tous, par tous et partout : Du temps pour tous	8 000€	4 000€	Ce projet a déjà été présenté par le passé et ne pourra plus faire l'objet d'un financement les années suivantes. Les partenaires du contrat de ville se sont mis d'accord pour ne pas financer une même action plus de 3 années de suite.  Animations notamment au Parc Allende tout au long de l'été.
SA XV	Evasion Beach	2 500€	2 500€	Animations rugby sur le territoire (5 activités sur le planning) Visite structure du monde professionnel et sportif Sortie évasion à la mer et à la montagne (3 jours) 92 jeunes inscrits pour le QPV de Soyaux

**Positionnement du comité de pilotage : 6 500€**

Il reste donc après attribution 10 500€ pour les dossiers qui seront évalués au second semestre.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité -M. MONTEIRO ne prenant pas part au vote - approuve les deux demandes de subventions déposées dans le cadre de l'appel à projet Quartier d'été 2022.**

**Fait et délibéré en mairie, le 27 juin 2022.**

Le Maire,



**François NEBOUT**